

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE
– ETIQUETAGE ET NOTICE COMBINES**

Boîte avec sac en polyéthylène

1. NOM DU MEDICATION VÉTÉRINAIRE

Panacur 4% Premix, 40 mg/g, prémélange médicamenteux pour porcs

2. COMPOSITION

1 g contient :

Fenbendazolum 40 mg.

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

25 kg

4. ESPÈCES CIBLES

Porcs

5. INDICATIONS D'UTILISATION**Indications d'utilisation**

Pour le traitement des porcs infectés par des stades immatures et adultes des nématodes dans les systèmes gastro-intestinal, respiratoire et rénal, tels que des infestations de *Hyoststrongylus rubidus* (ver rouge de l'estomac), stade adulte ; *Oesophagostomum dentatum*, *Oesophagostomum quadrispinulatum* (vers nodulaires), stade adulte ; *Ascaris suum* (ver anguillule) stade adulte, intestinal et larvaire migrant; *Trichuris suis* (trichures), stade adulte, et *Metastrongylus elongatus* (ver pulmonaire), stade adulte.

6. CONTRE-INDICATIONS**Contre-indications**

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

7. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES**Mises en garde particulières**

Une résistance parasitaire peut se développer à n'importe quelle classe spécifique d'anthelminthiques suite à l'utilisation fréquente et répétée d'un anthelminthique de cette classe.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Aucune.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Tout contact direct avec la peau doit être limité jusqu'au minimum.

Se laver les mains après utilisation.

Pendant l'administration, il est interdit de fumer, de boire ou de manger.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Sans objet.

Gestation et lactation :

Peut être utilisé au cours de la gestation et la lactation.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

L'administration du médicament vétérinaire est compatible avec des vaccinations et des traitements simultanés, par exemple aux antibiotiques.

Surdosage :

Le médicament vétérinaire est caractérisé par une marge de sécurité très élevée chez les porcs (1000 x la dose thérapeutique).

Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi :

Ce médicament vétérinaire est destiné à être utilisé pour la préparation d'aliments médicamenteux.

8. EFFETS INDÉSIRABLES**Effets indésirables**

Porcs :

Aucun connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification {détails relatifs au système national}

9. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIES ET MODE D'ADMINISTRATION**Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Poudre à administrer dans l'aliment.

La dose standard est de 5 mg de fenbendazole (FBZ) par kg de poids vif (PV). Cette dose peut être administrée en une fois, mais de préférence la dose de 5 mg FBZ/kg PV est répartie sur une période de 5-15 jours.

Le traitement des infestations de *Trichuris suis* et *Metastrongylus* spp. doit être réparti sur une période de 5-15 jours.

Le médicament vétérinaire convient pour un traitement de masse chez des porcs ou au traitement individuel des porcs.

Le médicament vétérinaire est administré aux animaux avec la nourriture habituelle.

1. Administration d'une dose thérapeutique unique

Traitement individuel : 2,5 g de médicament vétérinaire par 20 kg PV.

Traitement de groupe : La dose thérapeutique de 5 mg FBZ/kg PV est mélangée à la ration alimentaire journalière.

Exemple :

<i>Type de porc</i>	<i>Durée de traitement</i>	<i>Consommation alimentaire</i>	<i>Médicament vétérinaire par tonne d'aliment</i>
Porcelets sevrés / porcs à l'engraissement ca. 20 kg PV	1 jour	1 kg/jour/animal	2,5 kg
Truies ca. 200 kg PV	1 jour	2 kg/jour/animal	12,5 kg

2. Répartition de la dose thérapeutique sur 5-15 jours

La dose thérapeutique de 5 mg FBZ/kg PV est mélangée à la ration alimentaire adaptée pendant 5-15 jours.

Exemple :

<i>Type de porc</i>	<i>Durée de traitement</i>	<i>Consommation alimentaire</i>	<i>Médicament vétérinaire par tonne d'aliment</i>
porcelets sevrés / porcs à l'engraissement ca. 20 kg PV	5 jours	1 kg/jour/animal	0,5 kg
	10 jours		0,25 kg
	15 jours		0,17 kg
Truies ca. 200 kg PV	5 jours	2 kg/jour/animal	2,5 kg
	10 jours		1,25 kg
	15 jours		0,83 kg

10. INDICATIONS NÉCESSAIRES À UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Indications nécessaires à une administration correcte

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel/vif doit être déterminé aussi précisément que possible. Pour le traitement d'un groupe d'animaux du même âge ou d'âge similaire, la posologie doit être basée sur les animaux les plus lourds du groupe.

11. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente

Viande et abats : 5 jours après la dernière administration.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver en-dessous de 25°C.

Ne pas conserver après première ouverture.

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Le médicament vétérinaire reste stable dans la nourriture préparée pendant 15 jours.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le sac après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION**Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car le fenbendazole pourrait mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

15. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET PRÉSENTATIONS

BE-V362275

Tailles d'emballages

Boîte contenant un sac en polyéthylène de 25 kg.

16. DATE DU DERNIER ÉTIQUETAGE APPROUVÉ**Date du dernier étiquetage approuvé**

Février 2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

17. COORDONNÉES**Coördonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas
Tél: + 32 (0)2 370 94 01

Fabricant responsable de la libération des lots :

Intervet Productions S.A., Rue De Lyons, 27460 Igoville, France
Intervet GesmbH, Siemensstrasse 107, 1210 Vienne, Autriche

18. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Délivrance seulement au détenteur de l'autorisation de fabrication des aliments médicamenteux des animaux.

19. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT»

À usage vétérinaire uniquement.

20. DATE DE PÉREMPTION

Exp {mm/aaaa}

21. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}